

LA DÉVOTION DES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

Le 13 juin 1917, les trois enfants de Fatima virent Notre Dame tenant dans sa main un cœur entouré d'épines. La Sainte Vierge dit à Lucie : « Jésus veut établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé ». Le 13 juillet, la Reine du Ciel leur dit : « Si l'on fait ce que je vais vous dire, beaucoup d'âmes se sauveront. Je viendrai demander la communion réparatrice des premiers samedis ».

Le 10 décembre 1925, la très Sainte Vierge apparut à sœur Lucie de Fatima, et à côté d'elle, porté par une nuée lumineuse, l'Enfant-Jésus. La très Sainte Vierge mit la main sur son épaule et lui montra, en même temps, un Cœur entouré d'épines qu'elle tenait dans l'autre main. Elle promit la grâce de la persévérance finale aux conditions suivantes :

1) Les cinq premiers samedis du mois consécutifs. Pourquoi cinq ? Notre Seigneur révéla à Sr. Lucie : « Il y a cinq espèces d'offenses et de blasphèmes proférés contre le Cœur Immaculé de Marie :

1. Les blasphèmes contre l'Immaculée-Conception.
2. Les blasphèmes contre sa Virginité.
3. Les blasphèmes contre sa Maternité divine, en refusant en même temps de la reconnaître comme Mère des hommes.
4. Les blasphèmes de ceux qui cherchent publiquement à mettre dans le cœur des enfants l'indifférence ou le mépris, ou même la haine à l'égard de cette Mère Immaculée.
5. Les offenses de ceux qui l'outragent directement dans ses saintes Images. »

2) La confession : elle peut être anticipée, même de plus de huit jours, en cas de difficulté de se confesser le premier samedi. Ce qui est important c'est de se confesser avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de Marie. Ceux qui auraient oublié de formuler cette intention « pourront la formuler à la confession suivante, profitant de la première occasion qu'ils auront pour se confesser » (Apparition de Notre Seigneur à Lucie, le 15 février 1926).

3) La Communion : bien sûr faite en état de grâce ; « elle sera acceptée le dimanche qui suit le premier samedi, quand mes prêtres, pour de justes motifs, le permettront aux âmes » (Apparition de Jésus à Lucie, dans la nuit du 29 au 30 mai 1930). Elle doit être faite en esprit de réparation des offenses dont souffre le Cœur Immaculé de Marie.

4) La récitation du Chapelet : toujours à la même intention. « Je suis Notre-Dame du Rosaire. »

5) Les quinze minutes de méditation sur les quinze mystères du Rosaire : ne pas confondre avec le Chapelet. Ce sont bien quinze minutes supplémentaires. Sœur Lucie écrit : « Tenir compagnie quinze minutes à Notre Dame ». On peut méditer sur les mystères de son choix. La méditation peut aussi être remise au dimanche avec la permission du prêtre.

Plus tard, sœur Lucie indiqua qu'il fallait pratiquer cette dévotion chaque premier samedi du mois, car à chaque fois, nous pouvions obtenir la conversion d'un plus grand nombre de pécheurs. La pratique des cinq samedis successifs accorde une grâce supplémentaire, mais il ne faut pas la confondre avec la pratique générale. Cette grâce si extraordinaire est avant tout la marque que le Ciel attache une très grande importance à cette dévotion.

CŒUR DOULOUREUX ET IMMACULÉ DE MARIE,
PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS À VOUS!